

LA SYNAGOGUE

Les traces de la présence juive à Neuwiller sont encore nombreuses. Il reste non seulement les vestiges de l'antique cimetière des remparts, le cimetière de la rue d'Ingwiller mais également la synagogue désaffectée après la seconde guerre mondiale et cédée à un particulier. A une époque donnée, la communauté israélite représentait jusqu'à 10% de la population locale.

Vers la fin du XIXe siècle, le besoin d'un édifice plus adapté à leur pratique religieuse se fit sentir. La commune rendit une première décision le 4 juin 1869 en promettant de fournir gratuitement un terrain d'assise dans la rue dite « *Schwemmgass* » ainsi qu'une subvention en argent. La commission administrative de la communauté se tourna alors vers l'architecte Louis Furst (1817-1891) pour élaborer le projet initial et en chiffrer la construction. Le 3 décembre 1869, l'homme de l'art estima les travaux à 25 000 F.

En possession de ces éléments, les coreligionnaires s'engagèrent à réunir 10 000 F. Ils plaident ensuite à nouveau auprès de la commune pour conclure par la nécessité de la construction projetée : « *la population israélite de Neuwiller n'a pas de temple mais seulement un oratoire établi dans un local adhérent à une maison particulière, que son entrée par un couloir étroit, traversant ladite maison, est très sombre même en plein jour et très peu convenable pour un lieu de prières, que l'oratoire en question se trouve immédiatement sous le comble, est très délabré et a besoin de réparations urgentes...* » (12, rue général Leclerc). Le conseil municipal se réunit le 2 janvier 1870 pour accorder une subvention de 10 000 F assortie d'une participation de l'Etat de 5 000 F.

La guerre de 1870 retarda la construction. Il fallut renégocier le tour de table pour le financement avec l'Etat allemand de sorte que la synagogue ne fut édifée qu'entre 1874 et 1875 pour un montant d'environ 32 000 Marks, dont 8 480 Marks à la charge de la commune et 6 400 Marks pour le Reich. L'impératrice Augusta, épouse de Guillaume II, manifesta sa sympathie par un cadeau personnel à la communauté juive.

Le 22 septembre 1875 eut lieu l'inauguration officielle. Vers dix heures du matin, un imposant cortège précédé par la musique quitta la Mairie pour se diriger vers la synagogue. Le « *Kreisdirektor* » en personne s'était déplacé pour la circonstance, accompagné par l'architecte Furst, l'entrepreneur Burrus et la municipalité. De nombreux habitants de chaque confession s'étaient joints à la foule. Le rabbin de Saverne fit une allocution pour remercier chaleureusement les donateurs et souligner l'esprit de tolérance religieuse qui régnait à Neuwiller. Après la cérémonie religieuse, deux banquets accueillirent les convives : l'un chez M. Wolff, commissaire de la communauté israélite, et l'autre à la Mairie. Un bal public suivit la collation.

Lors de l'Occupation allemande, la synagogue et le cimetière israélite furent attribués à la commune qui y entreposa la stèle du maréchal Clarke en 1941 après que les autorités nazies eurent exigé à plusieurs reprises sa disparition du cimetière catholique en sa qualité de symbole de la présence française en Alsace. Après la guerre, une ordonnance du Tribunal de 1^{ère} Instance de Saverne du 26 septembre 1946 restitua le bâtiment à la communauté israélite et les pièces du monument furent remontées au cimetière par l'entreprise Bottlaender pour un montant de 103 000 F, somme qui fut réclamée à l'Etat par la commune au titre des dommages de guerre.

Aujourd'hui, l'édifice est en péril et menace ruine.



Sources :

ADBR V531 - 8E322/D7-D8 - M4

Bibliographie : Dagobert Fischer, Abtei und Stadt Neuweiler, Zabern Verlag von H. Fuchs, 1876.

Zaberner Wochenblatt N° 77 du mercredi 29-09-1875.

Neuwiller-lès-Saverne au fil du temps, Les Editions de Provence, 2011.